



FORCE OUVRIERE
<http://fo.latecoere.free.fr>

*L'efficacité
Réformiste*

LATECOERE
TOULOUSE – GIMONT
CORNEBARRIEU

A Toulouse, le 23 Avril 2009

POLITIQUE SALARIALE AIRBUS 2009

FO revendique le respect de l'alignement AIRBUS

La 3^{ème} et dernière réunion de négociation salariale 2009 a eu lieu le mardi 21 avril chez AIRBUS

Pour les Personnels Non Cadres 3,5 % (dont 0,1% de financement des promotions)

**Augmentations Générales : 1,2 % au 01/01/2009
sur la paie de mai, avec effet rétroactif**

Et mesure talon de garantie de progression de salaire de 40 €, pour les salariés qui ne bénéficieront pas d'une AI, avec effet rétroactif au 01/01/2009.

Cette mesure représente 0,2 % de la masse salariale, soit un crédit d'AG global de 1,4 %

**Augmentations Individuelles 2,1% au 01/03/2009
AI mini de 40 €.**

Revalorisation de la valeur du point et du salaire plancher de 1,4% (de 1490€ à 1510€).

Pour les Ingénieurs & Cadres 3,5% (dont 0,2% de financement des promotions)

**Augmentations Individuelles : 3,5% au 01/01/2009 pour les
positions I à IIIB – AI mini 110€**

Garantie de Progression de Salaire : 80% de l'inflation sur 2 ans pour ceux qui n'ont pas eu d'AIS pendant 2 ans.

Remise à la Référence Mensuelle de Gestion 2009 (mini. mensuel grille Cadres) en juillet 2010 pour les salariés promus en 2009.

Clause de rendez-vous (masse de la clause des non cadres applicable aux cadres)

**Augmentations Individuelles : 3,5% au 01/01/2009 pour les
positions III Bce et IIIC – AI mini 150€**

Considération FO LATECOERE

Comme à son habitude le syndicat FO a suivi la progression des négociations chez nos homologues d'AIRBUS et vous a tenu informés **réunion après réunion.**

Vous trouverez ci-après le courrier que FO a envoyé au directeur de Ressources humaines, **afin que les engagements donnés oralement l'année dernière soient tenus.**



Toulouse, le 23 Avril 2009

Monsieur VAIDIE
Directeur des Ressources Humaines
Président du Comité d'Entreprise
Société LATECOERE

Objet : **NAO 2009**

Monsieur le Directeur,

Nos homologues d'Airbus France ont pratiquement terminé leurs négociations salariales 2009.

Dans le cadre des engagements pris par la Direction fin 2008, nous souhaitons débiter les négociations pour les trois sites de la société par un accord aligné sur celui d'Airbus France, et définir avec vous les clauses spécifiques propres à Latécoère.

Etant donné la situation actuelle qui va nécessiter un effort supplémentaire de l'ensemble des salariés qui n'auront cette année ni participation, ni intéressement malgré un investissement de chacun déjà important en 2008, nous souhaitons un geste fort de la part de notre Direction Générale.

Nous vous rappelons que pour la première fois en 2008, l'accord salarial n'a pas été signé par notre organisation syndicale. Il serait regrettable pour tous, que nous n'arrivions pas cette année encore à la signature de cet accord.

Nous vous prions de trouver ci-après la demande de notre organisation FORCE OUVRIERE afin d'ouvrir les négociations annuelles obligatoires conformément aux articles L2242-1 et L2242-3 du Code du Travail pour l'ensemble des trois sites.

Veillez accepter, Monsieur le Président, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Secrétaire du Syndicat F.O. LATECOERE

DA COSTA Y.

Copie : M. P. BURELLO Direction Ressources. Humaines Groupe